

LE CANADA ET LES NATIONS UNIES

Rejet du programme soviétique

LE PROGRAMME de désarmement proposé par l'Union soviétique à l'Assemblée générale prévoyait l'interdiction des armes atomiques et invitait les cinq Grandes Puissances à réduire leurs armes d'un tiers en une année. La Commission des questions politiques a rejeté cette proposition le 13 novembre par 36 voix contre 6 et 7 abstentions. Les 6 voix en faveur du projet de l'URSS ont été données par le bloc soviétique.

Au cours du débat, le chef de la délégation de l'URSS, M. Andrei Vychinsky, a accusé les États-Unis de tramer contre Moscou un nouveau coup de Pearl-Harbour. Les adversaires de la proposition soviétique ont fait valoir qu'elle ne garantissait aucunement l'exécution du désarmement proportionnel et qu'il s'agissait en somme d'une mesure de pure propagande. La Commission des questions politiques a approuvé une résolution belge tendant à renvoyer la question du désarmement à la Commission des armements de type classique et priant toutes les nations de travailler de concert. Les six membres du bloc soviétique ont voté contre ce projet.

A la séance plénière du 19 novembre, l'Assemblée générale a confirmé la décision de la Commission des questions politiques en rejetant la proposition de l'URSS par 39 voix contre 6 (celles du bloc soviétique). La résolution tendant à renvoyer la question du désarmement à la Commission des armements de type classique a été adoptée par 43 voix contre 6. Le Yémen s'est abstenu. En vertu de la résolution, la Commission avisera l'an prochain aux moyens de constituer un organisme international destiné à obtenir des États Membres des renseignements sur les armements.

Le Contrôle de l'énergie atomique

Le 4 novembre, l'Assemblée générale a adopté, par 40 voix contre 6 et 4 abstention, une proposition canadienne modifiée visant les méthodes à suivre en vue du contrôle international de l'énergie atomique. Les six voix négatives ont été données par le bloc soviétique. L'Inde, l'Union Sud-Africaine, l'Afghanistan et le Venezuela se sont abstenus de voter. La résolution approuve les rapports de la majorité de la Commission de l'énergie atomique, déplore l'impasse à laquelle ont abouti les travaux de la Commission, invite les cinq Grandes Puissances et le Canada à se consulter afin de trouver une formule de contrôle international de l'énergie atomique, et prie la Commission de l'énergie atomique de reprendre ses séances afin de procéder à une étude plus approfondie des sujets pratiques et utiles qui figurent encore à son programme.

L'Assemblée était saisie également d'une proposition soviétique visant à proscrire la bombe atomique et à établir simultanément le contrôle international de l'énergie atomique. L'Assemblée a rejeté la proposition soviétique par 40 voix contre 6 (celles du bloc soviétique).

Le général McNaughton a annoncé qu'afin de favoriser la conclusion d'un accord international sur le contrôle de l'énergie atomique, le Canada recom-